

Conditions générales d'utilisation

La liseuse appartient à la Bibliothèque Départementale de la Loire-Atlantique. Le service de prêt de la liseuse est réservé aux abonnés de la Médiathèque de Trignac ayant une inscription à jour.

La présente charte doit obligatoirement être signée par l'emprunteur ou par l'un des parents ou représentant légal pour les abonnés mineurs.

La liseuse est placée sous la responsabilité de l'abonné jusqu'à son retour dans l'établissement.

Modalités de prêt

La durée de prêt est **de 3 semaines**.

Le retour est accepté lorsque tous les éléments fournis sont rendus. En cas de retard, le règlement intérieur s'appliquera selon les mêmes modalités que pour les autres documents de la Médiathèque.

La liseuse pourra être réservée si elle est déjà empruntée. La prolongation du prêt pour une durée supplémentaire de 3 semaines est possible uniquement si la liseuse n'est pas réservée par un autre abonné. Ces demandes sont à faire directement auprès du personnel de la médiathèque.

Le matériel prêté

- Une liseuse électronique SONY dans une housse de protection avec son cordon USB
- Un mode d'emploi papier

Matériel perdu ou détérioré

Tout usager qui égare ou détériore partie ou totalité du document emprunté doit racheter exactement le même matériel à l'état neuf. Dans le cas contraire, une procédure sera engagée auprès de la perception avec l'émission d'un titre de recette qui correspondra à la valeur du matériel prêté à l'état neuf.

A titre indicatif : Liseuse Sony Reader = 150€ / Protection + carte SD = 50€.

Recommandations d'usage

Avant la première utilisation, il est conseillé de lire le mode d'emploi papier fourni.

La liseuse est un appareil fragile :

- Utilisez la liseuse avec précaution, dans un environnement propre
- Évitez l'eau et l'humidité (l'appareil n'est pas étanche)
- N'utilisez pas d'objets pointus sur l'écran qui pourrait être rayé
- Protégez impérativement la liseuse pour la transporter
- Pour la nettoyer, n'utilisez aucun produit, un chiffon doux uniquement

N'hésitez pas à demander de l'aide à la bibliothécaire du service multimédia.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse en l'état, ou à la racheter si elle est perdue ou endommagée.

Nom/Prénom de l'emprunteur :

Ou du représentant légal pour les mineurs :

Date d'emprunt :

Date de retour :

Signature